Structures de prise en charge pour les auteurs de violences domestiques : mais qui donc maîtrise les coups sociaux ?

Autor(en): **Germani, Lucia**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[89] (2001)**

Heft 1457

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-282104

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Structures de prise en charge pour les auteurs de violences domestiques

Mais qui donc maîtrise les coups sociaux?

Alors qu'elles se multiplient, les démarches de prises en charge des personnes «ayant recours à la violence dans leur couple» suscitent le débat. On leur reproche de minimiser l'interdépendance entre la violence conjugale et son contexte de hiérarchie entre les sexes, de même que les risques qu'elles entraînent de victimiser - et donc de légitimer - les auteurs. Sans négliger ces risques, peut-être faut-il néanmoins se louer de la brèche que cette approche ouvre dans l'image de la toute-puissance des auteurs de violence domestique: celle-ci est en effet ramenée au rang d'une déviance qui témoignerait de plus de faiblesse que de force véritable... Or, dénoncer que l'agresseur frappe parce qu'il est faible, ce n'est pas seulement inviter à le plaindre, c'est aussi rendre son exemple moins attrayant.

Lucia Germani

Depuis près de vingt-cinq ans, à la suite des premières expériences québécoises, se mettent en place des centres d'accueil pour les auteurs de violences domestiques, parallèlement à ceux qui soutiennent les victimes. Appui psychologique individuel et travail de groupe, éclairage théorique et prise en charge de la famille à travers l'agresseur, les démarches offertes par ces centres sont multiples. Ils s'adressent à des hommes le plus souvent - parfois aussi à des femmes - et ils sont également animés en majorité par des hommes. Si l'apport de ces démarches est généralement bienvenu dans une situation concrète, leur rôle dans l'explication collective de la violence conjugale et dans le combat politique visant à son éradication est controversé.

Les réserves féministes

Saluées par les un-e-s comme un progrès dans la lutte contre la violence domestique, les interventions d'écoute et de soutien des auteurs sont en effet accueillies avec réserve par les autres, en particulier les associations féministes actives dans les domaines de la violence domestique et de sa prévention. Les spécificités de ces interventions sont cependant moins en cause que les dangers dont elles s'accompagnent: le danger qu'elles ne se substituent à un interdit social clair, plutôt que de le compléter; le danger qu'elles ne focalisent l'attention sur l'aspect irréductiblement particulier de chacune des situations de violence conjugales et ne la détourne de leur environnement sociologique, qui seul permet de rendre compte de la banalité de ce phénomène; le danger, enfin, qu'en découvrant une victime derrière celui qui fait usage de violence, on n'en transfère la responsabilité sur la personne qui la subit.

L'ambiguïté de la violence en détresse

Ce débat découle certes de l'antagonisme – qui peut être circonstanciel – entre les thérapeutes concernés par leurs patients et les sociologues ou les politiques, soucieux, au-delà des personnes, du sens que prennent leurs actions dans notre monde. Il doit beaucoup aussi au conflit entre les hommes, affairés à reprendre leur place dans un combat qu'ils ont longtemps ignoré: la place de la responsabilité... mais aussi parfois celle du pouvoir (et des enjeux financiers qui l'accompagnent), et les femmes dont l'expérience de terrain reste bien plus riche et dont le rôle semble mieux défini.

Mais peut-être faut-il également voir, dans les contradictions que suscite ce type de démarches, le reflet d'une ambiguïté qui leur est intrinsèque: elles ont en effet pour conséquence d'allier le signe faible de la maladie, de la déviance et de la détresse à la force, à la volonté de domination... et à la volonté tout court, d'ailleurs.

Dominer... pour mieux servir?

Dans la nécessaire lecture à trois personnes de la violence conjugale et sexuée: l'homme, la femme (et/ou ses enfants) et l'entourage qui se tait, il n'est pourtant pas inintéressant de chercher, derrière la responsabilité de la première personne - l'auteur - non pas bien sûr celle de sa victime, mais celle de la troisième: ce qui l'encourage.

Que démontre en effet l'homme violent? Sa force? Depuis quand y a-t-il force à se mesurer où l'on ne peut que gagner. Sa volonté de domination? - Volonté de domination peut-être... Mais volonté de qui, et domination de qui par qui?

Le film du cinéaste israélien Amos Gitaï, «Kadosh», dénonce le traitement des femmes dans la communauté ultra-orthodoxe de Jérusalem et, parmi d'autres, le drame d'un couple, dont le mari est contraint, par son père et par toute la communauté fondamentaliste, à répudier la femme - présumée stérile - qu'il aime et qu'il estime. Le réalisateur y démontre magistralement la menace que fait peser sur l'autorité du père - et, derrière lui, du groupe social - et sur son pouvoir d'imposer des œillères à son fils, la relation de confiance que ce dernier pourrait entretenir avec sa femme: pour la prévenir rien de tel que d'humilier la femme aux yeux du fils et de lui imposer d'en faire autant...

Amer sourire sur Mars

Il est bien sûr beaucoup plus facile de se gausser d'un juif ultra-orthodoxe, convaincu de mieux défendre sa foi en s'interdisant de sucrer son thé le jour du sabbat qu'en s'occupant des affaires de l'Etat, que de paradoxes plus courants sous nos latitudes. Tels ces hommes qui croient n'obéir qu'à leur raison lorsque la raison d'entreprise leur commande d'installer une bombe chimique à Bhopal ... ou des quartiers toulousains autour d'un détonateur. N'est-ce pas en définitive pour mieux les soumettre qu'on les encourage si fort à être les «maîtres» chez eux? Et ne doit-on pas se louer, même si l'entreprise comporte risques et dérives, que l'on donne enfin son nom de «détresse» à une illusion de puissance, qui peut-être en ce moment-même amuse quelques Martiens... et qui nous amuserait peut-être aussi, si ses victimes ne nous étaient pas si proches. ω